

Sauver le cœur de Bellevue

Les Meudonnais ont su se mobiliser : 150 participants à la réunion publique organisée par le CSSM, le 3 avril 2024



Ci-dessus, le maire de Meudon, le président du CSSM et M. Pierre Mougin, architecte
Photos JML

Devant l'échec de ses différentes démarches amiables pour améliorer les projets de construction sur le site des anciens terrains du CNRS, le CSSM a engagé en mars 2024, par l'intermédiaire de son avocat, un référé-suspension en vue de l'arrêt des travaux en cours.

De nombreuses associations locales, régionales ou nationales ont soutenu ce référé en intervention volontaire : ASLA, VAM, Sites et Monuments, ENV 92, FNE Ile-de-France.

A la suite d'une campagne d'information (mails, tracts et affiches), une réunion publique a été organisée, le 3 avril 2024 aux Erables.

Les Meudonnais ont su se mobiliser pour sauver le centre de Bellevue et affirmer publiquement qu'il est indispensable de protéger ce lieu unique.

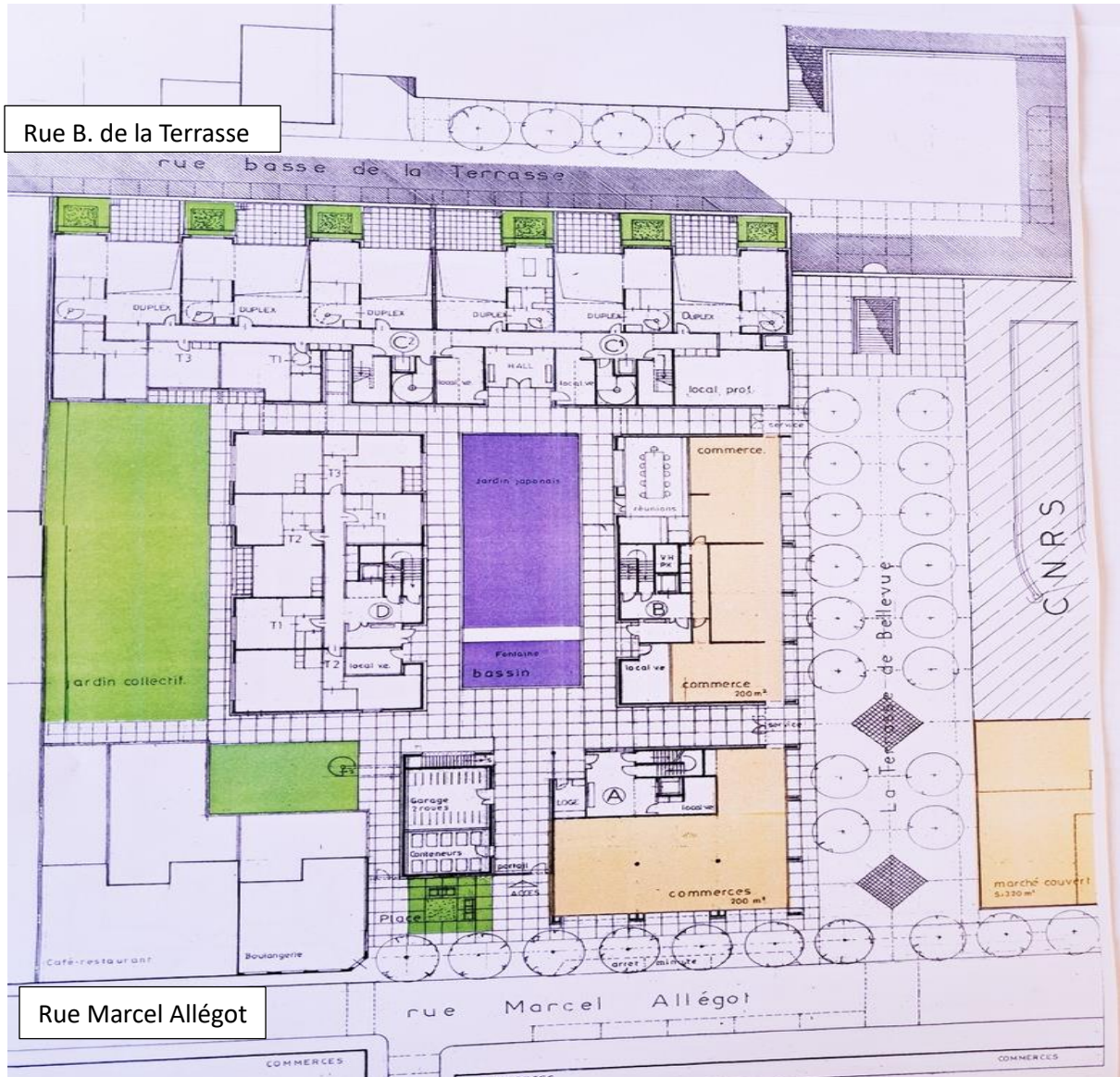
Le public a été accueilli par Christian Mitjavile, président du CSSM, qui a rappelé les diverses actions juridiques entreprises depuis 2015.

Pierre Mougin, architecte resté inlassablement architecte après sa cessation d'activité professionnelle en 2018 et d'enseignant en 2000, animateur d'un groupe de travail au sein du CSSM sur les sujets relevant de l'urbanisme et de l'architecture, a ensuite exposé un projet immobilier alternatif à l'aide d'une vingtaine de projections.

L'étude de faisabilité présentée repose sur les principes suivants :

- Le respect des fondamentaux du site situé au cœur de Bellevue : l'histoire façonnée et écrite par Mme de Pompadour, la topographie des côteaux

Extrait de projection, photo n°2. Etude de faisabilité de la partie comprise entre la rue Marcel Allégot et la rue Basse de la Terrasse : plan du rez de rue localisant les espaces commerciaux en bordure de la future terrasse de Bellevue et l'ensemble résidentiel.



Cette présentation avait été montrée au maire quelques jours avant la réunion. Il s'était alors montré intéressé, ouvert et favorable à une négociation avec les promoteurs pour améliorer le projet.

C'est ce qui explique sa présence à la réunion où il a répondu aux questions des participants. A notre grande satisfaction, il a clairement exprimé que sa position rejoignait celle du CSSM et de Pierre Mougin. Cette même déclaration a été réaffirmée telle quelle lors du Conseil Municipal du 4 avril 2024.

Nous attendons maintenant la réponse du tribunal administratif.

Dans tous les cas, nous poursuivrons le combat par tous les moyens pour, d'une part, améliorer le lotissement au centre de Bellevue et, d'autre part, mettre en valeur le Grand Hôtel (CNRS).

Le CSSM remercie tous ceux qui ont contribué au vif succès de la réunion, notamment l'établissement Les Erables qui nous a si aimablement accueillis et, surtout, tous les Meudonnais qui ont bien voulu se déplacer. Leur présence nous conforte dans nos convictions et est un réel soutien pour nos efforts.